

# JURIS-MONT-BLANC

CABINET  AVOCATS

21 avenue de la Libération 74300 Cluses  
Tél. : 04 50 96 15 74 • Fax 04 50 98 30 52

jurismontblanc@jurismontblanc.com • www.jurismontblanc.com

**Vente aux enchères publiques ensuite de surenchère en 1 lot d'un tènement immobilier avec terrain attenant et toutes constructions y édifiées sis 369, Chemin de Chessin, 74300 MAGLAND, cadastré Section A n°s 1270, 1271, 2479 et 2986**

**Fixée au jeudi 8/4/2021 à 14h00, à l'audience de vente de Madame le Juge de L'Exécution, chargée des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire de Bonneville (74130), Palais de Justice, 18, Quai du Parquet**

**A la requête de** : Monsieur Kévin Cédric MATHIEU, demeurant 64, Rue de Savoie, 74700 SALLANCHES, surenchérisseur, ayant pour Avocat constitué, Me Pierre BRIFFOD, Avocat associé de la SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ, inscrit au Barreaude BONNEVILLE (74130)

**En présence de** : la SARL LE PRE VOISIN, immatriculée au RCS d'ANNECY sous le n°531 266 625, dont le siège social est sis 9, Rue François Curt, 74300 CLUSES, représenté par son co-gérant en exercice, Monsieur Alain GROSSET-GRANGE, adjudicataire surenchérie, ayant pour Avocat la SELARL JURIS MONT BLANC, agissant par Me Christelle ABAD-PERNOLLET, sa co-gérante

**Et de** : l'Etude de Me Roger CHATEL-LOUROZ, sous administration provisoire de la SELARL MJ SYNERGIE, représentée par Me Bruno WALCZAK, Mandataire Judiciaire, domiciliée 6 Rue René BLANC, 74100 ANNEMASSE, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire de Monsieur Stéphane CORNUEL, à ce désigné par jugement du Tribunal de Commerce d'ANNECY en date du 12/5/2011, ayant pour Avocat constitué la SELARL JURIS MONT BLANC, agissant par Me Christelle ABAD-PERNOLLET, sa co-gérante,

## **DESIGNATION DES BIENS :**

Un tènement immobilier avec terrain attenant et toutes constructions y édifiées sis 369, Chemin de Chessin, 74300 MAGLAND, pour une contenance de 21 ares et 90 ca, cadastré Section A n°s 1270, 1271, 2479 et 2986 comprenant un bâtiment principal composé d'un rez-de-chaussée avec 2 locaux à aménager, une cave, un escalier extérieur desservant l'étage, d'un 1<sup>er</sup> étage avec un appartement de type duplex et des combles aménageables, deux bâtiments annexes savoir un garage et un bloc de 2 garages, des extérieurs avec 3 jardins et 3 apprentis.

le tout décrit dans le rapport d'expertise de Mme MAGNIN en date du 23/6/2017, et du procès-verbal descriptif établi le 13/3/2020 par la SAS SAGE et Associés, Huissier de Justice, annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 10/7/2020 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74), où chacun peut en prendre connaissance (RG N°20/00618).

**MISE A PRIX :** 84.700,00 € (*quatre-vingt-quatre mille sept cents Euros*)

**OCCUPATION :** Il résulte du PV descriptif que les bâtiments principaux sont occupés par Mr et Mme LEROY sans qu'aucun bail n'ait été établi.

**ENCHERES :** En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

**RENSEIGNEMENTS :**

1 – au Greffe du service des saisies-immobilières - Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (tél. : 04.50.25.48.00)

2 – au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant (tél.: 04.50.96.15.74)

Fait et rédigé à CLUSES, le 15 février 2021

Pour la SELARL JURIS MONT BLANC, Me C. ABAD-PERNOLLET